



Installation du Comité Territorial de services aux familles

Jeudi 3 novembre 2022

Hôtel Préfectoral - Cayenne



Contacts presse :

Service Régional de la Communication Interministérielle
communication@guyane.pref.gouv.fr

Pôle Accompagnement du changement et Communication
corinne.ramon@caf.fr



Le schéma territorial de services aux familles (STSF) 2020-2023 fixe le cadre d'une politique partagée l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

Sous l'autorité du Préfet, la Caf de la Guyane a animé et coordonné les travaux d'élaboration de ce schéma, en concertation avec les différents partenaires intervenant sur ces champs : Etat, Collectivité territoriale de Guyane, Caf, Education nationale, Pôle emploi, Association des Maires, Fédérations de la petite enfance, etc...

Cette démarche favorise la coordination des différents acteurs, pour améliorer la qualité, la complémentarité et la cohérence de l'offre, et poursuivre la correction des inégalités territoriales et sociales en matière d'accès aux services.

Sur la base d'un diagnostic territorial partagé, les partenaires ont ainsi fixé le cap et les challenges à relever sur la période.

Le Comité Territorial de services aux familles (CTSF) est l'instance de gouvernance locale des services aux familles sur chaque territoire.

Créé par décret en décembre 2021, cette instance a une **mission de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi** des questions relatives au maintien et au développement des services aux familles. Composé de 37 membres, le CTSF est présidé par le Préfet, les vice-présidences revenant à la Collectivité territoriale, à un représentant de l'association des maires, et à la Caf.

Il a en charge l'élaboration du STSF pluri-annuel (à compter de 2023), et donc la définition et l'actualisation des orientations stratégiques, ainsi que leurs suivi et évaluation.

Il se réunit pour la première fois aujourd'hui et déterminera ses modalités de fonctionnement opérationnelles.

En bref, sur le STSF 2020-2022

- Les engagements
 - ⇒ Les réalisations

Petite enfance

- *Accompagner les collectivités dans la définition et la mise en place de l'offre d'accueil des 0-3 ans sur leur territoire, par la création d'un modèle économique répliquable*
 - ⇒ 17 Conventions territoriales globales signées, engageant les partenaires dans le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, individuelle ou collective : fin 2021, 3 000 places offertes
- *Accompagner les professionnels pour pérenniser l'offre existante : entrepreneuriat social, formation, ...*
 - ⇒ Certif'action : parcours de certification ad-hoc pris en charge (Uniformation/Caf) : 13 gestionnaires de structures certifiés en 2021, 13 en cours de formation en 2022
- *Créer de nouveaux modes d'accueil sur le territoire*
 - ⇒ Activ'action : présentation du parcours de création de structure et des dispositifs d'accompagnement existants auprès des porteurs de projets déclarés ou pressentis : une vingtaine de partenaires rencontrés en 2022

Parentalité

- *Mettre en réseau les acteurs et actions de parentalité par un maillage territorial*
 - ⇒ 31 projets Reaap (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité) en 2021, 55 en 2022

Jeunesse

- *Développer une offre « jeunesse » en s'appuyant sur les espaces d'animation de la vie sociale et les dispositifs Yana Loisirs et Yana J*
 - ⇒ 36 associations et 6 collectivités locales agréés pour l'accueil de 6 224 enfants de 3 à 6 ans